

MESURE M6.1	VENTHÔNE / AMELIORATION DE LA LIAISON MD VERS L'ARRET DARNONA DU FUNICULAIRE SIERRE - CRANS-MONTANA	
Thématique(s) M6 - Création de liaisons de mobilités douces vers l'extérieur		Priorité : A
Territoire concerné : Venthône		
Maitre d'ouvrage : Venthône		
Mesure du PA2 en relation : -		
Mesure du PA3 corrélée / liée : -		
Autres coordinations : -		

INTENTION
<p>Etat actuel</p> <p>Le funiculaire a un double rôle (pendulaires et touristes) et Venthône a 2 arrêts : "Venthône" (Darnona d'en bas) et "Darnona" (Darnona d'en haut), desservi par omnibus (1 course sur 2).</p> <p>Actuellement le funiculaire est utilisé plutôt pour les loisirs : 12' pour Sierre et 20' avec l'omnibus. Les correspondances en soirée sur le réseau CFF sont jugées peu satisfaisantes et l'itinéraire vers la gare du funiculaire n'est pas attractif, la gare étant éloignée du centre de Venthône et ne possédant pas d'aménagement permettant l'intermodalité.</p>
<p>Données quantitatives</p> <p>Mesure non concernée.</p>
<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Créer un réseau structurant MD entre les communes de l'agglomération - Densifier le réseau MD au sein de chaque commune - Assurer la sécurité et le confort des usagers sur les réseaux MD - Offrir une grande qualité piétonne autour des pôles d'attractivité et des centres urbains - Promouvoir l'intermodalité.
<p>Description de la mesure</p> <p>L'itinéraire cyclable depuis Venthône vers le funiculaire est sécurisé et balisé. Une aire de stationnement pour les vélos (10 - 20 places) est créée aux arrêts du funiculaire, permettant d'y laisser son vélo et de prendre le transport public.</p>
EVALUATION
<p>Opportunité</p> <p>L'amélioration des connexions de mobilités douces vers d'autres réseaux de mobilité incite à la multimodalité.</p>
<p>Utilité de la mesure selon les critères d'efficacité</p> <p><i>CE1 (amélioration de la qualité du système de transports) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - amélioration du trafic cycliste - amélioration de l'accessibilité à la station du funiculaire en vélo - incitation à l'intermodalité - influence sur la demande de transport - amélioration du trafic de loisirs et pendulaires par les modes alternatifs à la voiture. <p><i>CE2 (développement de l'urbanisation à l'intérieur du tissu bâti) :-</i></p> <p><i>CE3 (accroissement de la sécurité du trafic) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sécurisation des cheminements en vélos <p><i>CE4 (réduction des atteintes à l'environnement et de l'utilisation des ressources) :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction des nuisances environnementales (bruit, air) en reportant une partie du trafic automobile sur les mobilités douces et les transports publics
Degré de maturité : 1
Faisabilité (pour les mesures de grande ampleur) : -

REALISATION	
Calendrier de mise en œuvre	Calendrier de remise de l'avant-projet
Date prévue du début des travaux : 2022	2020
Date prévue de la mise en service : 2022	
Coûts	
Coûts estimés : CHF 860 000.- HT	
Financement	
Part fédérale : selon décision de la Confédération	
Solde : Commune	